



**Monsieur le Directeur Général,
Madame la Directrice des Ressources Humaines,**

Objet : La CGT demande des actes forts et rapides face à la hausse des prix des carburants.

Le 9 mars 2026, la CGT Matmut a **alerté la Direction sur l'explosion des prix des carburants** et ses conséquences directes sur le pouvoir d'achat des salariés. Dans ce tract, nous proposons deux mesures simples : la mise en place de 2 jours de télétravail exceptionnels par semaine ou, pour celles et ceux qui ne peuvent pas télétravailler, le versement d'une prime carburant de 50 € par mois, le temps que la situation se stabilise.

Depuis, la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire.

Aujourd'hui, le prix du carburant augmente encore, avec une hausse brutale et durable pour tous les salariés dépendants de leur voiture pour venir travailler. Rappelons que, dans notre premier tract, nous constatons déjà un gazole à 2,00 € le litre, avec +14,2% d'augmentation en une semaine, soit près de 25 centimes de plus par litre, ainsi que des hausses de 5 à plus de 7% sur les essences SP95 et SP98. Ce ne sont pas des impressions, ce sont des chiffres, confirmés par les données publiques de suivi des prix des carburants.

Concrètement, pour un salarié qui parcourt 40 à 60 kilomètres par jour pour rejoindre un site Matmut, ce sont **des dizaines d'euros de perte de pouvoir d'achat** chaque mois pour faire le même travail.

Face à cette réalité très concrète, la réponse apportée par la Direction au CSE du 24 mars 2026 a consisté à **opposer une fin de non-recevoir**, au motif que cela ne serait pas nécessaire en l'état, et qu'il conviendrait d'observer l'évolution du marché dans l'année pour, peut-être, envisager des ajustements plus tard.

Autrement dit : pendant que les factures augmentent maintenant, la Matmut préfère attendre. Vous estimez à ce propos que l'enveloppe accordée par le télétravail flexible répondra largement aux besoins des salariés.

Pour une entreprise qui se présente comme un groupe mutualiste engagé, qui assure, accompagne, protège et qui s'engage pour aider chacun à construire et rêver demain, une telle posture nous interroge.

La Matmut revendique publiquement sa volonté de **concilier performance économique, responsabilité sociale et réduction de l'empreinte carbone**. Dans le préambule de l'accord télétravail 2025-2028, signé par la Direction et les organisations syndicales, il est clairement indiqué que le télétravail constitue un « *levier d'amélioration du bien-être et de la qualité de vie au travail* », qu'il contribue à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, qu'il permet de « *réduire l'empreinte carbone* ».

Si cet outil ne doit pas être mobilisé en pleine crise des carburants, alors quand comptez-vous l'utiliser ? Une crise énergétique qui fait flamber le prix des carburants, rendant le trajet domicile-travail beaucoup plus coûteux doit être une situation exceptionnelle que la Matmut ne peut négliger.

Ce qu'il manque aujourd'hui, ce n'est ni le cadre, ni l'outil : **c'est une volonté politique et sociale d'appliquer pleinement votre raison d'être** et d'accompagner vos salariés dans ces moments difficiles. L'argument consistant à attendre l'évolution du marché revient, dans les faits, à laisser les salariés absorber seuls la hausse du carburant, alors même qu'une modalité de travail adaptée et encadrée existe déjà.

À cela s'ajoute un autre élément majeur : **l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié un ensemble de mesures d'urgence** destinées aux États, aux entreprises et aux ménages pour réduire rapidement la demande de pétrole face à la hausse des prix.

Parmi ces mesures, le télétravail figure en tête de liste. L'AIE rappelle que le transport routier représente environ 45% de la demande mondiale de pétrole et que le télétravail, là où il est possible, permet de réduire immédiatement la consommation liée aux trajets domicile-travail. En d'autres termes, **ce que la CGT demande à la Matmut n'a rien d'extrême ni de marginal** : il s'agit d'un minimum de cohérence avec les recommandations de l'institution internationale de référence en matière d'énergie.

Assurer, accompagner, protéger, s'engager : **ces verbes ont-ils encore un sens si vous refusez de soutenir vos salariés au moment même où ils voient leurs dépenses contraintes exploser ?** D'un côté, la Matmut revendique des valeurs mutualistes fortes et une attention particulière portée à ses sociétaires comme à ses salariés, de l'autre, elle renvoie à plus tard des mesures concrètes, peu coûteuses pour le Groupe, mais décisives pour les fins de mois des salariés.

Dans ce contexte, la CGT Matmut considère que **la position actuelle de la Direction est socialement injuste.**

Elle est en contradiction avec l'esprit et la lettre du préambule de l'accord télétravail mais aussi avec les engagements publics du Groupe en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Nous ne demandons pas un privilège. **Nous demandons l'application des valeurs si souvent invoquées par nos dirigeants et nos délégués des sociétaires.**

C'est pourquoi nous renouvelons solennellement nos demandes :

- la mise en place de 2 jours de télétravail exceptionnels par semaine ;
- ou, pour les salariés qui ne peuvent pas télétravailler, le versement d'une prime carburant de 50 € par mois, tant que la situation ne se stabilise pas.

Monsieur le Directeur Général, Madame la Directrice des Ressources Humaines, **nous vous appelons à être à la hauteur des enjeux économiques et sociaux du moment.**

On ne peut pas, d'un côté, s'afficher comme un acteur mutualiste engagé et, de l'autre, rester spectateur pendant que vos salariés voient une part significative de leur rémunération partir dans le réservoir de leur véhicule.

Nous vous demandons donc de reconsidérer sans délai la réponse apportée et de revenir rapidement vers les représentants du personnel avec des propositions concrètes et applicables immédiatement.

La CGT Matmut continuera à porter des revendications de bon sens : protéger le pouvoir d'achat, utiliser pleinement les outils déjà disponibles et faire correspondre les paroles aux actes. Parce que nous aussi, « *nous accompagnons, nous protégeons, nous nous engageons* » et cela ne doit pas rester un slogan, mais devenir une réalité quotidienne pour celles et ceux qui font vivre la Matmut.

Rouen, le 25 Mars 2026,
Pour la CGT Matmut
Le Délégué Syndical Référent

CGT
M A T M U

Ludovic BARROIN